



ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECTION  
SECTION DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

CALENDRIER  
ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECTION

1. Publication des rôles électoraux – Dès **mercredi 12 mars**

Chaque électeur est invité à contrôler son enregistrement dans les rôles électoraux (liste des électeurs et électrices) publiés sur le site internet de l'UNIGE (<https://www.unige.ch/elections2025/2025>).

Les éventuelles réclamations concernant les rôles électoraux doivent parvenir au Secrétariat de la Commission électorale par écrit au plus tard le **vendredi 21 mars**.

A partir de cette date, les rôles électoraux seront définitifs et feront foi pour déterminer la qualité d'électeur et d'électrice.

**Dernier délai réclamation rôles électoraux – Vendredi 21 mars**

2. Dépôt des candidatures – **Mercredi 12 mars -> Vendredi 21 mars 12h**

Les candidatures doivent être déposées sur les formulaires prévus à cet effet, disponibles sur le site internet et auprès du secrétariat de la Commission électorale (bureau 705, Maraîchers).

Le formulaire doit être signé par chaque candidat-e et être parrainé par 2 électeurs/trices non-candidat-es appartenant au même collège électoral que le/la candidat-e.

Les formulaires doivent être déposés au secrétariat de la Commission électorale au plus tard le **vendredi 21 mars à 12h00**.

**Dernier délai dépôt des candidatures – Vendredi 21 mars 12h**

3. Affichage des candidatures définitives – **Jeudi 27 mars**

4. Proclamation des résultats des élections tacites – **Jeudi 27 mars**

5. Appel aux urnes pour les élections ouvertes – **Jeudi 27 mars**

6. Dépôt des messages électoraux – **Mardi 8 avril 12h**

7. **Elections – Scrutin – Vendredi 11 avril au jeudi 17 avril 18h**

8. Dépouillement – **Lundi 5 mai après-midi**

9. Dernier délai d'opposition contre les résultats des élections tacites – **Lundi 28 avril**

10. Affichage et publication des résultats – **Lundi 12 mai**

11. Dernier délai de recours contre la procédure / opérations électORALES – **Mercredi 11 juin**

12. Entrée en fonction du Conseil de Section – **Lundi 1<sup>er</sup> septembre**